

LE FINANCEMENT DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FRUITS ET LEGUMES



Plantation



Rénovation du verger

Dispositif national

Financement des plants et opérations liées à la plantation
Aide de 20 %
Critères de sélection

Programme régional

Suspendu en 2020
En cours de discussion pour 2021

Plantation autres

Programme régional

Asperge, kaki, figue et châtaigne 30 %
Max aide 20 k€

Serre et abris



Programme régional

Construction, extension et équipement de serres tunnels non chauffés

Aide 30 %
max aide 30 k€
sur 3 ans

Protection des cultures



Protection contre les aléas climatiques

Plan de relance national

Dépenses éligibles
max 40 k€

Programme régional

+ bioagresseurs
Aide 30 % en général
Dépenses éligibles
max 80 k€ sur 3 ans

Intervention de certains départements



Création de haie



Plan de relance national

Financement à 80 %

Appel à Projets régionaux gérés par les DRAAF

Agro-équipement



Plan de relance national

Liste de matériel fermée
Aide entre 20 et 40% selon le matériel
Dépenses éligibles
max 40 k€

Crédit d'impôt HVE



Plan de relance national

2 500 €

Certificat en cours de validité au 31/12/21 ou délivré en 2022